



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'YCHOUX

Séance du 20 mars 2024

Membres en exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation :
13.03.2024

L'an deux mille vingt-quatre, les vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CCAS d'YCHOUX s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances à la Mairie sous la présidence de Monsieur Vincent CASTAGNÈDE, Président du CCAS et après convocation régulièrement faite.

Présent(e)s : Mme Stéphanie ABALLONI – Mme Monique GAUTIER – Mme Ludiwine MOUNEYRES – M. Patrick BOUARD – M. Vincent CASTAGNÈDE – M. Gérard CARRÈRE – M. Vincent VILARD

Absents : Mme Marie-Madeleine CHARRIER - Mme Stéphanie KREMER - Mme Sonia LIHAN - M. Victor LOURTIES - Mme Isabelle SULPICE

Absente excusée ayant donné pouvoir :
Mme Valérie CHEVALLIER avait donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

Secrétaire de séance : Mme Ludiwine MOUNEYRES

Objet de la délibération n°20230228_1 :
Approbation du Compte de gestion 2023 – CCAS

Monsieur le Président présente le compte de gestion du CCAS établi par Monsieur le Trésorier de Parentis en Born à l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS approuve le compte de gestion 2023 du CCAS.

Ce compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, le 20 mars 2024.

Le Secrétaire,

Ludiwine MOUNEYRES

Le Président,

Vincent CASTAGNÈDE